



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **25 octobre 2010**

Délibération n° 2010-1774

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Francheville

objet : Elargissement de la Grande rue - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

**Rapporteur : Monsieur Imbert**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 154

Date de convocation du Conseil : 15 octobre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 27 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Darne JC.), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Bernard R. (pouvoir à M. Corazzol), Blein (pouvoir à M. Ferraro), Vesco (pouvoir à M. Desbos), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Flaconnèche), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. David G.), MM. Barthélémy, Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Forissier (pouvoir à M. Meunier), Galliano (pouvoir à M. Suchet), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Justet (pouvoir à M. Longueval), Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Pillon), Mmes Palleja, Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), M. Pili (pouvoir à M. Sturla), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Guimet), Sangalli (pouvoir à M. Vergiat), Touraine (pouvoir à Mme Tifra), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Gléréan), Mme Yéréman.

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Giordano, Louis, Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

**Séance publique du 25 octobre 2010****Délibération n° 2010-1774**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Elargissement de la Grande rue - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 octobre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements l'élargissement et la requalification de la Grande rue à Francheville à la rubrique "adapter l'offre des réseaux existants aux besoins de mobilité de proximité".

L'élargissement concerne le tronçon de la Grande rue de Francheville, compris entre l'avenue du Chater et la rue de petite Champagne. La Grande rue est une voie de liaison structurante, supportant un trafic important et permettant de rejoindre Sainte Foy lès Lyon ainsi que le 5° arrondissement de Lyon. Cette voie desservira le futur collège de Francheville dont l'ouverture est prévue pour le mois de septembre 2011.

Le projet a pour objectif de :

- sécuriser les accès piétonniers du collège de Francheville,
- intégrer la circulation et le stationnement des transports en commun (ligne n° 30 et, à proximité, lignes n° 14 et 189) et des bus scolaires à proximité immédiate du collège,
- dimensionner une voie permettant une compréhension rapide des contraintes du site (traversée piétonne, stationnement minute, etc.).

La réalisation de cet aménagement est rendue obligatoire par l'ouverture du collège en septembre 2011.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire à hauteur de 48 000 € (ratio estimatif du budget alloué à l'accessibilité), notamment par la création de deux traversées piétonnes, la création d'une place grand invalide civil-grand invalide de guerre (GIC-GIG), la mise en conformité de 200 mètres de cheminement piéton et la mise en accessibilité de trois quais de bus.

Le coût du projet est estimé à 601 000 € TTC et les travaux seront réalisés au cours du premier semestre 2011.

Compte tenu des délais de livraison de l'ouvrage, il est proposé d'utiliser les marchés à bons de commande gérés par la direction de l'eau et la direction de la voirie.

Il est proposé au conseil de Communauté d'individualiser l'autorisation de programme globale pour un montant de 601 000 € TTC dans le cadre de l'élargissement de la Grande rue à Francheville ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'élargissement de la Grande rue à Francheville.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement, sur l'opération n° 2262 pour un montant total de 601 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine, réparti selon l'échéancier suivant : 601 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 27 octobre 2010.**